



FAQ

(FOIRE AUX QUESTIONS)

Tarifs 2019

Bulle, le 31 août 2018

1 Les composantes des tarifs d'électricité

Le **prix global** de votre électricité se décompose en 3 parties distinctes :

La partie "**énergie**" est la composante tarifaire permettant d'acquérir de l'énergie électrique. Le cas échéant, cette partie comprend également la plus-value écologique qui garantit l'origine renouvelable de l'électricité.

La partie "**acheminement**" est la composante tarifaire permettant d'assurer l'exploitation et le renouvellement des infrastructures de réseau.

La partie « **taxes** » est la composante tarifaire permettant de collecter les diverses taxes qui sont ensuite reversées aux bénéficiaires finaux.

2 L'évolution des tarifs d'électricité en 2019

Les tarifs augmenteront en moyenne de 0.7% en 2019 par rapport à 2018. Cette évolution s'explique par une augmentation de la part énergie (+2.6%), qui est contrebalancée par une diminution de la part acheminement (-1%), la pondération de l'acheminement étant prépondérante dans le calcul des tarifs intégrés.

La composition des tarifs d'électricité :

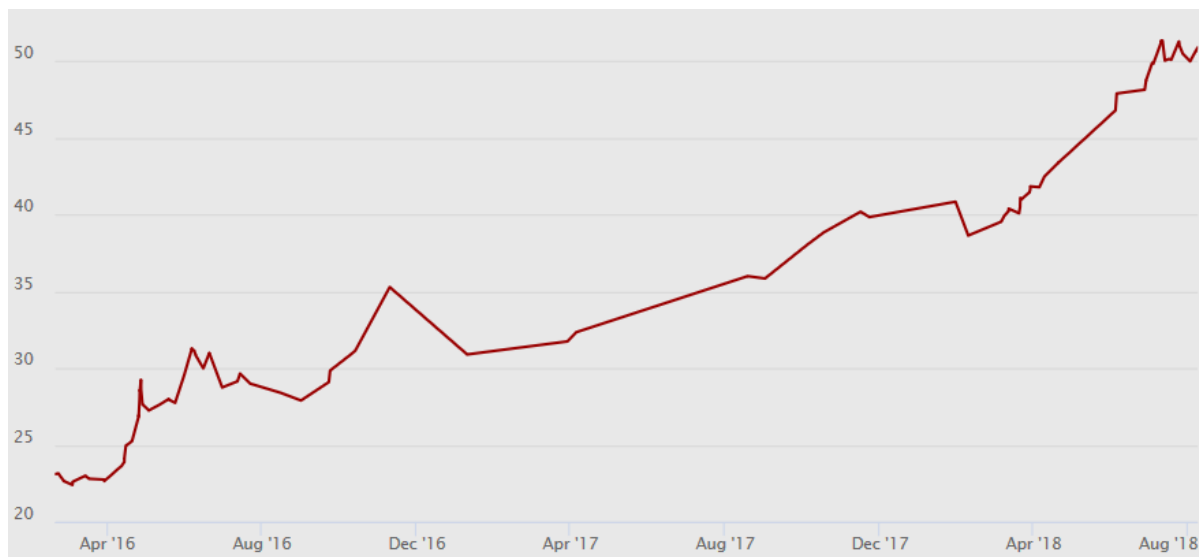


La composante « Energie » :

Malgré la tendance haussière amorcée depuis environ deux ans et demi sur les marchés de l'électricité, GESA réussit à contenir la hausse de ses tarifs, grâce à une saine gestion et à une bonne stratégie d'approvisionnement.

La très forte progression des prix de l'énergie électrique sur les marchés s'explique avant tout par l'augmentation des prix du pétrole, dont les raisons sont les suivantes : d'une part, la reprise de la croissance économique mondiale qui a une influence sur la consommation de produits pétroliers ; d'autre part, une recrudescence des tensions géopolitiques avec des pays producteurs de pétrole (Iran, Venezuela, Russie) et une réduction des quotas de production de pétrole fixés par l'OPEP, qui tendent à limiter la disponibilité des produits.

Evolution des prix de l'énergie sur les marchés de gros pour livraison en 2019 :



Source : EEX Power Derivatives – Swiss Futures – Calendar 2019 / Prix en en EUR/MWh

La composante « Acheminement » :

L'origine de la baisse des coûts de l'acheminement se trouve dans la baisse des services système (de 0.32 à 0.24 ct/kWh) et de bonnes pratiques dans la gestion des infrastructures qui permettent de maintenir les autres composantes de coûts inchangées.

La composante « Taxes » :

En 2018, le Conseil fédéral a pris la décision (validée par le parlement) de relever le supplément pour le courant vert et la protection des eaux au niveau du plafond légal de 2.3 ct/kWh. Cette décision a déjà été prise en compte dans les tarifs 2018 et restera en vigueur dans les tarifs 2019.

Remarque importante :

L'adaptation tarifaire par client étant dépendante des caractéristiques de consommation de chacun, il y a donc lieu d'indiquer que l'évolution des tarifs n'est pas linéaire pour tous les consommateurs.

3 Choix du mix énergétique

3.1 De quoi parle-t-on ?

Depuis le 1er janvier 2017, une gamme de 4 produits électricité a fait son apparition. De base, de l'électricité 100% renouvelable est fournie à l'ensemble de la clientèle. Toutefois, les clients seront libres de choisir l'origine de l'électricité fournie.

- Le produit de base « **le choix MALIN** » se compose majoritairement d'énergie renouvelable d'origine alpine (hydroélectricité). Le reste étant couvert par d'autres énergies renouvelables (solaire, éolien, etc.)
- Le 2ème produit « **le choix LOCAL** » propose une énergie d'origine locale dont la part de solaire atteint les 20% (reprise de l'énergie des centrales photovoltaïques de GESA et des autoproducteurs qui refoulent sur notre réseau). Les 80% restant sont issus de l'usine hydroélectrique de Charmey.
- Le 3ème produit « **le choix VISIONNAIRE** » est une solution qui permet de choisir la part d'énergie solaire que le client souhaite consommer. L'origine de l'électricité est la même que pour le produit local.
- Le dernier produit « **le choix CONSERVATEUR** » correspond à une énergie de provenance européenne dont l'origine est principalement non renouvelable (charbon, nucléaire, gaz, etc.).

3.2 Comment choisir un mix énergétique ?

- En gardant « **le choix MALIN** », les clients préservent l'environnement sans aucun effort.
- Avec « **le choix LOCAL** », les clients misent sur les énergies renouvelables de leur région.
- Avec « **le choix VISIONNAIRE** », les clients décident quelle sera la part d'énergie solaire régionale qu'ils souhaitent consommer.
- En optant pour « **le choix CONSERVATEUR** », les clients choisissent de conserver un mix énergétique peu favorable à l'environnement.

3.3 A qui s'adressent les offres ?

Tous les clients peuvent opter pour l'un des 4 choix décrits plus haut. Pour un client disposant de plusieurs compteurs, il est même techniquement possible d'avoir un choix différent par compteur.

3.4 Que coûtent les divers produits ?

Ces nouveaux produits viennent compléter les tarifs « énergie ». Le choix MALIN est proposé par défaut et n'engendre aucun surcoût pour le client. Les autres produits (local, visionnaire, conservateur) génèrent une modification du tarif (simple, double, double interruptible, BT Pro, MT Pro).

LE CHOIX MALIN	LE CHOIX LOCAL	LE CHOIX VISIONNAIRE	LE CHOIX CONSERVATEUR
<p>Source</p> <p>90% min. 10%</p>	<p>Source</p> <p>80% 20%</p>	<p>Source</p> <p>0 à 70% 30 à 100% <i>Modulez votre mix!</i></p>	<p>Source</p> <p>Non-renouvelable</p>
<p>Origine</p> <p>Alpes</p>	<p>Origine</p> <p>Gruyère</p>	<p>Origine</p> <p>Gruyère</p>	<p>Origine</p> <p>Europe</p>
<p>Particularité</p> <p>Renouvelable</p>	<p>Particularité</p> <p>Renouvelable</p>	<p>Particularité</p> <p>Renouvelable</p>	<p>Particularité</p> <p>Non-renouvelable</p>
<p>Prix</p> <p>Inclus dans le tarif de base</p>	<p>Prix</p> <p>+ 1.55 ct./kWh</p> <p><i>Particuliers</i> + 5.80 CHF/mois*</p> <p><i>PME</i> + 51.65 CHF/mois**</p>	<p>Prix</p> <p>Dès + 1.70 ct./kWh</p> <p><i>Particuliers</i> Dès + 6.40 CHF/mois*</p> <p><i>PME</i> Dès + 56.65 CHF/mois**</p>	<p>Prix</p> <p>- 0.40 ct./kWh</p> <p><i>Particuliers</i> - 1.50 CHF/mois*</p> <p><i>PME</i> - 13.35 CHF/mois**</p>

* Coûts mensuels moyens basés sur une consommation de 4'500 kWh/an (logement de 4 pièces avec cuisinière électrique et chauffe-eau électrique)

** Coûts mensuels moyens basés sur une consommation de 40'000 kWh/an (petite à moyenne entreprise)

3.5 Que faire pour y souscrire ?

Les clients se contentant du choix Malin n'ont aucune démarche à entreprendre puisqu'il s'agit du produit de base. En cas de volonté d'opter pour un des trois autres produits (local, visionnaire, conservateur), le client devra se manifester auprès de GESA. Il a aussi la possibilité de faire part de son choix en ligne à l'adresse : www.gruyere-energie.ch/mix-energetique

3.6 Quel est le délai à respecter ?

La manifestation du choix peut intervenir n'importe quand. Les modifications seront effectives au trimestre suivant.

3.7 Après tout, pourquoi ces nouvelles offres ?

Nous vendons ce que nous produisons

En investissant massivement dans le solaire photovoltaïque (mise en service de plusieurs centrales sur sa zone de desserte) et dans l'hydraulique (rénovation de l'usine de Charmey), GESA valorise les efforts consentis ces dernières années mais aussi pour ceux des années à venir.

Nous abondons dans le sens de la Confédération

Au vu de ce qui précède, GESA se positionne comme étant en phase avec la stratégie énergétique 2050 prônée par la Confédération.

Nous tenons notre ligne de conduite

Finalement, GESA poursuit sur la voie de l'éco-responsabilité, ligne de conduite remontant à plusieurs années déjà ([voir lien vers nos valeurs et engagements](#)).